

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2019

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

séries : L et ES

Durée de l'épreuve : série L : 4 heures Coefficient : 4
 série ES : 4 heures Coefficient : 5

SUJET

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

PREMIÈRE PARTIE

Composition de géographie

Le candidat traite l'un des deux sujets suivants :

Sujet 1

Les dynamiques territoriales des Etats-Unis et du Brésil : étude comparative.

Sujet 2

Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation.

DEUXIÈME PARTIE

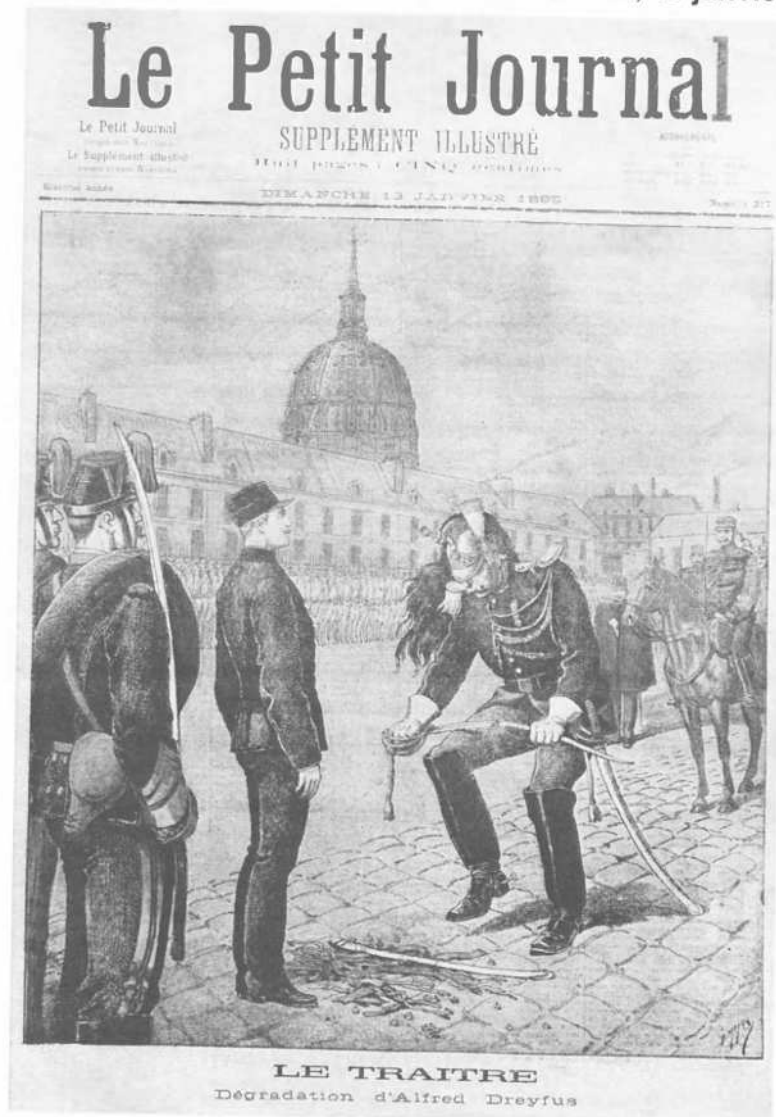
Etude critique de deux documents en histoire

Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'Affaire Dreyfus

Consigne :

En quoi ces deux documents sont-ils révélateurs de l'engagement des médias et de leur influence sur l'opinion publique lors de l'Affaire Dreyfus ?

Document 1 : Supplément illustré du *Petit Journal*, 13 janvier 1895.



Le Petit Journal, imprimé à un million d'exemplaires par jour en 1890, est alors le journal le plus vendu en France.

Document 2 : « J'accuse...! », Lettre au président de la République.

« Puisqu'ils ont osé, j'oserai aussi, moi. La vérité, je la dirai, car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne la faisait pas, pleine et entière. Mon devoir est de parler, je ne veux pas être complice. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas¹, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis. Et c'est à vous, monsieur le Président, que je la crierai, cette vérité, de toute la force de ma révolte d'honnête homme. [...]

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis. [...]

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans *L'Eclair* et dans *L'Echo de Paris*, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute. [...]

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose. [...]

Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

J'attends. »

Lettre d'Emile Zola, publiée dans le journal *L'Aurore*², le 13 janvier 1898

¹ En 1894, Alfred Dreyfus a été condamné à la dégradation militaire et à la déportation en Guyane.

² Alors que le journal *L'Aurore* tirait habituellement de 20 à 30 000 exemplaires par jour, ce numéro s'est vendu à 300 000 exemplaires.